

LES POINTS FORTS DE CE PROJET

CRITÈRE 1

Qualité de l'intégration paysagère

Implantation sur un terrain déjà bâti (grange dans un hameau), bonne intégration dans le paysage par le recours aux lignes épurées et horizontales et grâce aux faibles terrassements, extension aux volumétries très basses en rupture avec la grange existante.

CRITÈRE 2

Capacité à constituer une nouvelle référence architecturale

Le projet d'extension résolument contemporain par sa volumétrie simple, ses lignes épurées et horizontales. Bâti existant préservé dans sa volumétrie et ses percements.

CRITÈRE 3

Capacité à intégrer des nouveaux modes d'habiter

Accessibilité Personnes à mobilité réduite (PMR) pris en compte par la présence de chambres au rez-de-chaussée, de dégagement de 120 cm et de sanitaires transformables. Deux secteurs de chambres indépendants.

CRITÈRE 4

Performance énergétique

Très bonne isolation. Bon apport thermique mais risque de surchauffes d'été (pergola prévue dans le futur au sud). Manque de compacité de l'extension augmentant les déperditions.

CRITÈRE 5

Utilisation des énergies renouvelables et économie des ressources

Eau chaude sanitaire par pompe à chaleur et ballon thermodynamique. Grandes ouvertures assurant des économies d'éclairage.

CRITÈRE 6

Qualité du confort thermique, acoustique et hygrothermique

Murs perspirants (bois) et VMC double flux. Confort acoustique par isolation intérieure renforcée des cloisons entre partie jour et partie nuit et des planchers. Très bonne isolation thermique des murs (24 et 37 cm de ouate de cellulose) et des planchers.

CRITÈRE 7

Qualité et intérêt des matériaux de construction

Forte utilisation de matériaux naturels (bois certifié, peintures, isolants écologiques...).

CRITÈRE 8

Cohérence économique du projet

Projet économique au regard d'une surface conséquente, parce que le chantier est assuré en partie en autoconstruction.



INFORMATIONS ET CONTACTS



Suivi administratif des dossiers :

Conseil général de Lot-et-Garonne, Service Développement durable
1 633 av. du g^{al}-Leclerc, 47 922 Agen Cedex 9
developpementdurable@cg47.fr / 05 53 69 42 14 / www.cg47.fr

Crédits photos : Xavier Chambelland - CG47 sauf au centre - Stéphane Van Andringa

caue 47

Suivi technique des dossiers :

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Lot-et-Garonne
9 rue Etienne-Dolet, 47 000 Agen
contact@caue47.com / 05 53 48 46 70 / www.caue47.com